

Mouvement 2020 : résultats le 19 juin

Les résultats du mouvement seront consultables à partir du **19 juin**, l'entrée en vigueur de la loi de transformation publique a supprimé la réunion de la CAPD sur le mouvement, aucune vérification n'est possible pour les syndicats. Il existe cependant des procédures individuelles de recours.

RECOURS ADMINISTRATIF AVEC MANDATEMENT DU SYNDICAT : **non muté.e ou affecté.e sur un poste non demandé**, vous pouvez être accompagné.e par le Sgen-CFDT.

RECOURS GRACIEUX : Pour tous les **autres cas de figure**, mais sans accompagnement possible. Contactez-nous si besoin pour rédiger ce recours.

Pour toute question ne pas hésiter à joindre le Sgen-CFDT, lisez notre article [pour en savoir plus](#)

Protocole sanitaire et nouvelle rentrée le 22 juin. Stress, stress, stress ...

Pour la troisième phase du déconfinement, le **protocole sanitaire** est assoupli en raison de la baisse du niveau de circulation du virus et des données rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants. Le guide relatif au fonctionnement des écoles et des établissements scolaires dans le contexte covid-19 précise les modalités pratiques de fonctionnement des établissements scolaires à compter du 22 juin 2020. [Le guide](#)

Sur le plan pratique, bien sûr aucune préconisation pour le passage du modèle du vendredi 19 à celui du lundi 22. La nouvelle organisation va se faire toute seule ... comme d'habitude. Les classes, leur mobilier, vont changer de configuration par télépathie. Aucune leçon n'a été tirée de l'application des versions précédentes. Nous ne commenterons pas ici le nouveau contenu (le mètre latéral, ... devenu le mètre relatif), mais nous recevons des témoignages de directeurs et directrices qui nous font part de leur surcharge de travail et de leur détresse face à une situation qui engendre beaucoup de stress et de questions sans réponses. Le témoigner au Sgen-CFDT c'est utile, mais il ne faut pas oublier que ces situations doivent être consignées dans [les registres RSST](#) qui sont en ligne. Certes c'est encore du travail en plus, mais c'est le seul moyen de **faire reconnaître cette pression** qui risque sinon d'être ignorée. Il ne s'agit pas d'un mot d'ordre syndical, mais tout simplement de faire reconnaître ces situations qui mènent à l'épuisement professionnel de nombreux d'entre nous. Alors prenez ce temps, témoignez !

Retour à l'activité et situation des personnes vulnérables

Une fiche du ministère de l'Éducation nationale (annexée à la Circulaire DGRH du 13 mai 2020 relative au renforcement de l'accompagnement des personnels pour la réouverture progressive des écoles et des établissements d'enseignement, actualisée au 22 juin) précise la situation des personnels vulnérables en lien avec la reprise de l'activité à partir du 22 juin. Cette fiche rappelle également la liste des critères permettant d'identifier les salariés vulnérables qui présentent un risque de développer une forme grave d'infection de Covid-19.

*« **Les personnes considérées comme vulnérables** préviennent leur responsable hiérarchique (inspecteur de l'Éducation nationale, chef d'établissement, chef de service). Pour elles, le télétravail doit être priorisé lorsque cela est possible. S'il n'est pas compatible avec les fonctions exercées, une autorisation spéciale d'absence (ASA) leur est délivrée....*

***Pour ce qui concerne les personnes vivant au foyer de personnes vulnérables**, elles reprennent une activité sur site. Elles sont bien entendu invitées à observer le respect des gestes barrière et mesures de distanciation préconisées par les autorités sanitaires, non seulement dans le cadre de leur activité professionnelle mais aussi dans celui de leur vie familiale... »*

Cette fiche rappelle également la liste des critères permettant d'identifier les salariés vulnérables qui présentent un risque de développer une forme grave d'infection de Covid-19. [La fiche du ministère](#)

Une prime d'équipement numérique pour tous les enseignant·e·s

En 2020, les enseignant·e·s français·es assurent le travail à distance avec leurs propres moyens ! Le Sgen-CFDT revendique une prime d'équipement numérique pour tous les enseignant·e·s. L'impératif de continuité pédagogique est une évidence, mais les enseignant·e·s en télétravail font face à des obstacles que l'employeur doit lever :

- l'équipement personnel des enseignant·e·s n'a pas vocation à être dédié au télétravail professionnel permanent ;

- les connexions Wifi sont payantes, mais aussi parfois défaillantes, ce qui impose alors un équipement en connexion 4G ;
- les enseignant-e-s ont pu également mettre en place un suivi téléphonique, en particulier pour raccrocher les élèves.

[Le tract du Sgen-CFDT](#)

Formation continue : modules de formation dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

Une circulaire parue au BO n° 25 du 18 juin 2020 détaille les modules de formation d'initiative nationale organisés dans le cadre de la formation continue pour l'année scolaire 2020 – 2021.

Ces modules de formation sont organisés à l'intention :

- d'enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions.
- des enseignants non spécialisés et autres personnels de la communauté éducative pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

La liste de l'ensemble des modules de formation retenus et répartis par thèmes figure dans l'annexe 1. [La circulaire](#)

Dénigrement des enseignants : halte à la stigmatisation !

Durant le confinement, certain-e-s d'entre nous étaient considérés comme des héros s'occupant des enfants de soignants. Aujourd'hui, nous serions des « tire-au-flanc » qui empêchent les salariés d'aller travailler. Décryptage d'une stigmatisation particulièrement difficile à digérer en la période. [Lire la suite](#)

Réunion du Conseil Supérieur de l'Éducation du 11 juin 2020

Lire la déclaration commune des organisations syndicales Snes-FSU, Snuipp-FSU, Snuep-FSU, SNEP-FSU, FSU, SE-Unsa, SNALC, Sgen-CFDT, FEP-CFDT, Sud éducation, CGT educ'action, SNFOLC : [ICI](#).

Lire la déclaration liminaire du Sgen-CFDT (prime d'équipement numérique, bilan de la période de confinement, préparation de la rentrée scolaire et de l'année scolaire 2020 – 2021...) : [ICI](#).

« Vacances apprenantes » : résister aux pressions de l'association « Agir pour l'école »

Treize syndicats et associations, dont le Sgen-CFDT signent un communiqué commun pour dénoncer les tentatives de l'association « Agir pour l'école » d'imposer son protocole d'apprentissage de la lecture aux municipalités et aux parents dans le cadre de l'opération « Vacances apprenantes ». [Lire la suite](#)

Postes offerts aux concours de PE

L'arrêté du 12 juin 2020 paru au JORF n°0147 du 16 juin 2020 modifie le nombre de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2020 pour le concours externe, le concours externe spécial, le troisième concours, le second concours interne et le second concours interne spécial de recrutement de professeurs des écoles. **Il fixe à 11415 le nombre de postes offerts.** Le précédent (25/11/2019) le fixait à 10790. **Il y a donc 625 postes de plus offerts aux concours. Mais dans cette opération les 1248 postes promis en plus ne seront pas au rendez-vous !** Rappelez-vous l'épisode des mesures de carte scolaire avec une soudaine générosité, encore un effet de manches, finalement ce sont des postes de contractuels qui font permettre d'éponger le solde !

Le nombre de postes attribués à l'académie de Nancy-Metz est de 380 (dont 354 pour le concours externe) soit 70 postes supplémentaires. [L'arrêté paru au JO](#)

Le syndicalisme européen se mobilise pour une relance sociale et écologique

Aujourd'hui 18 juin, les organisations syndicales européennes se mobilisent avec la Confédération européenne des syndicats (CES) pour demander aux chefs d'État et de gouvernement, réunis demain en Conseil européen, d'adopter le plan de relance proposé par Ursula von der Leyen le 27 mai dernier, Next Generation EU. La CFDT a salué ce plan comme « un grand pas pour la solidarité et les futures générations ».

La CES, la CFDT, la CFTC et l'UNSA adressent une lettre commune au Président de la République lui rappelant la gravité de la crise liée à la pandémie de Covid-19, et les conséquences dramatiques pour de nombreux travailleurs européens. [En savoir plus](#)

♦ **Maths : j'apprends les maths avec les Numéras.** Une méthode qui explicite à la fois pour l'élève, l'enseignant et les parents, la logique de l'approche de tous les concepts mathématiques. [Le lien](#)